



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'INGÉNIEURS DE MÉCANIQUE
ÉNERGÉTIQUE DE VALENCIENNES

Le Mont Houy
F 59313 VALENCIENNES CEDEX 9/FRANCE
Téléphone 03 27 51 12 02
Télécopie 03 27 51 12 00
Email : Ensimev@univ-valenciennes.fr
<http://www.univ-valenciennes.fr/ensimev>



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 17 OCTOBRE 2001

Étaient Présents :

Collège A : Mme DUCRUET, MM. COUTELLIER, DESMET, FLAMME.

Collège B : Melle SADAUNE, MM. CAVEL, GALLO, MENET, B. PHILIPPE, ROGER.

Collège AITOS : M. ADAMCZAK, M. HAINE.

Collèges des Usagers : MM. GLUCK, CHOUIKHI.

Collège des Personnalités Extérieures : Mmes HOSTALIER, PATAULT, MM. BASTIEN, DERVILLE, DHENNAIN, JONCQUEL, LEFLAIVE.

Membres invités permanents : MM. DELEBARRE, LUC

Ont donné pouvoir :

M. FROHLY à M. FLAMME

M. ROUVAEN à Mme DUCRUET

M. WATREMEZ à M. GALLO

M. DELACOURT à M. ADAMCZAK

M. FICQUET à M. GLUCK

M. FRANCOIS à M. DERVILLE

M. HAMEL à M. DERVILLE

Étaient excusés : Mme GALLEZ, MM. KACZMAREK, DULION.

--oOo--

Monsieur le Président BINET DE VAUXCLAIRS ayant signalé un retard dans son arrivée et en l'absence du Vice-Président Monsieur CAILLERET retenu par ses activités, la présidence du Conseil est confiée à Monsieur JONCQUEL.

Monsieur JONCQUEL passe la parole à Monsieur DESMET qui représente le Directeur Yves RAVALARD.

Monsieur DESMET excuse le Directeur qui retenu à Paris assiste à l'Assemblée Générale des Concours Communs Polytechniques. Sa présence y est indispensable, le recrutement de l'ENSIAME devant y être évoqué.

1 - Approbation du compte rendu du 20 juin 2001 .

Approuvé à l'unanimité

2 - Bilan de rentrée.

Le Directeur des Etudes, Yves GALLO, présente et commente les chiffres de la rentrée (voir annexe 1).

3 - Coefficients.

Comme chaque année, le Directeur des Etudes propose la répartition des coefficients pour l'ensemble de l'école.

Les innovations de cette année sont limitées à une volonté de mieux reconnaître l'importance des plateaux-projets par rapport aux spécialités industrielles (accroissement du coefficient) ; la grille des matières des sous-options Mécatronique a également été adaptée pour une meilleure répartition des élèves.

Les coefficients tels qu'ils sont présentés, en annexe 2, sont adoptés à l'unanimité par les conseillers.

4 - Règlement de scolarité

Art. 15 ligne 1 : le terme obligatoirement est retiré du texte

Art. 15 alinéa 2 : la nouvelle rédaction du texte est ainsi proposée :

« Dans ce cas, une soutenance de stage supplémentaire devra se faire en anglais. »

Article 20 : PREMIERE SESSION : « Les élèves qui remplissent simultanément les conditions suivantes ... s'ils étaient en 3^{ème} année et respectent l'article 15 du présent règlement . »

Article 25 : « L'arrivée en retard aux épreuves de contrôle des connaissances entraîne l'impossibilité pour l'élève de composer. Toutefois, si ce retard n'excède pas 15 minutes, et si une explication recevable est donnée par l'élève, le Directeur des études ou à défaut un membre du jury jugera du bien-fondé de l'explication et autorisera ou non l'élève à composer. »

Article 30 : « Un contrat lie alors l'ENSIMEV ... sur une charge annuelle d'enseignement d'au moins 60 crédits ECTS ».

« La réussite de l'année d'un élève en cursus à l'étranger est soumise à un minimum de succès équivalent à 60 crédits ECTS. »

N.B. : les modifications sont distinguées en gras.

L'ensemble des rédactions sus précisées fait l'objet d'une approbation de l'ensemble des conseillers.

Le présent règlement modifié est immédiatement applicable à l'ensemble des élèves de l'école. Il est joint en annexe 3.

5 - Liste des vacataires

La liste des vacataires intervenant à l'école pour l'année 2001-2002 est approuvée à l'unanimité (annexe 4).

6 - Demande de subvention de VALMEV

Monsieur Michaël BENMOUSSA, Président de l'Association, présente le projet de participation des élèves au SHELL ECO-MARATHON pour lequel il sollicite une subvention de 7000 Frs.

L'intérêt du projet ayant convaincu les conseillers, ceux-ci approuvent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 7000 Frs à l'Association VALMEV.

Monsieur DESMET évoque la multiplicité des associations sur des objectifs très voisins et souhaite que des rapprochements d'associations soient étudiés pour l'avenir.

7 - Questions diverses.

A) - Participation à la commission vie de l'étudiant de l'Université :

Monsieur René CAVEL et Monsieur Christophe ROME sont désignés par le Conseil pour y représenter l'ENSIMEV.

B) - Présence des enseignants aux jurys.

La présence des membres du jury est obligatoire dans les jurys. Pour des raisons diverses et explicables mais ne résultant pas du cas de force majeure, la totalité des membres du jury n'est pas toujours présente. Cette situation peut entraîner une nullité des décisions du jury (jurisprudence).

Il convient donc de mener une réflexion pour trouver une solution éliminant tout risque de recours.

C) - A la demande de Monsieur DURETZ, un point est fait sur l'avancement du dossier ENSIAME.

La synthèse de l'intervention de Monsieur Christophe DELEBARRE, Chef de Projet ENSIAME, figure en annexe 5.

L'ensemble des questions diverses étant abordé, le Président clos la séance.